

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Janvier 2020

53x20

CREATION DE POSTES

Suite à la séance tenue par la Commission Administrative Paritaire réunie le 9 décembre 2019, Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu, faute d'emplois vacants, de créer les postes suivants afin de permettre les avancements de grade pour l'année 2020:

- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe à temps non complet (28/35h)
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet (28/35h)
- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- 1 poste de rédacteur territorial à temps complet
- 1 poste de chef de service de police municipale principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'éducatrice de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet

Le Maire précise que la création de ces postes correspond aux besoins des services où les agents sont affectés.

Le Maire informe également qu'un agent détaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services bénéficie d'un avancement au grade d'attaché hors classe budgétairement non prévu dans la mesure où l'intéressé est rémunéré sur son emploi fonctionnel, et non sur le grade d'attaché hors classe. Toutefois, il convient de le créer.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois concernés,

- APPROUVE la création des postes susvisés, la modification en conséquence du tableau des effectifs et son actualisation
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de la *ville*, au chapitre « charges de personnel »
- AUTORISE le Maire à procéder aux avancements correspondants.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 – M. FUSONE – COCH – JOUBEAUX – BATTINI - AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Janvier 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA

GRADE-EMPLOI	Catégorie	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU (titulaire-stagiaire)	Dont TNC (titulaire - stagiaire)	EFFECTIF POURVU (contractuel permanent)	EFFECTIF POURVU EN ETP (contractuel non permanent)	Emploi vacant	Poste à créer au CM
EMPLOIS FONCTIONNELS								
Directeur Général des Services	A	1	0				1	
Directeur Général Adjt des Services	A	3	2				1	
TOTAL 1		4	2			0	2	
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Directeur	A	0	0				0	
Attaché hors classe	A	1	1				0	1
Attaché principal	A	3	2				1	
Attaché	A	13	11		2		0	
Rédacteur ppal 1ère cl	B	3	3				0	
Rédacteur ppal 2ème cl	B	4	4				0	
Rédacteur	B	4	4				0	2
Adjoint administratif principal 1ère cl	C	22	18				2	
Adjoint administratif principal 2ème cl	C	20	18	3			2	1
Adjoint administratif	C	56	20	6	4	0,26	31,74	
TOTAL 2		126	81	9	6	0,26	36,74	4
FILIERE TECHNIQUE :								
Ingénieur principal	A	1	1				0	1
Ingénieur	A	4	3		1		0	
Technicien principal 1ère classe	B	3	3				0	
Technicien principal 2ème classe	B	5	3		2		0	
Technicien	B	7	5		1		0	
Agent de maîtrise principal	C	13	12	1			1	
Agent de maîtrise	C	46	44	6			2	
Adjoint technique principal 1ere cl	C	19	13	3			6	
Adjoint technique principal 2ème cl	C	69	43	10			25	
Adjoint technique	C	236	103	49	28,6	37,88	66,52	
TOTAL 3		403	231	70	32,6	37,88	100,52	1

FILIERE SOCIALE :								
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	0	0				0	1
Éducateur de jeunes enfants 1è cl	A	3	3				0	
Éducateur de jeunes enfants 2è cl	A	3	1				2	
Moniteur éducateur et intervenant fam. Ppal	B	0	0				0	
Moniteur éducateur et intervenant fam.	B	1	1	1			0	
ATSEM ppal 1ère cl	C	5	4				1	
ATSEM ppal 2ème cl	C	3	3				0	
TOTAL 4		15	12	1	0	0	3	1
SOUS-FILIERE MEDICO-SOCIALE :								
Cadre de santé de 1ère classe	A	1	0				1	
Puéricultrice hors classe	A	2	0				2	
Puéricultrice classe supérieure	A	2	2				0	
Puéricultrice classe normale	A	1	1				0	
Psychologue de classe normale	A	1	0		1		0	
Infirmier en soins gx de classe normale	A	1	1				0	
Technicien paramédicale	B	1	0		1		0	
Auxiliaire de puér principal 1ère cl	C	11	10				1	1
Auxiliaire de puér principal 2è cl	C	24	13	2		0,09	10,91	
TOTAL 5		44	27	2	2	0,09	14,91	1
FILIERE SPORTIVE :								
Éducateur APS principal 1ère classe	B	2	2				0	
Éducateur APS	B	1	1				0	
TOTAL 6		3	3	0		0	0	0
FILIERE CULTURELLE								
Bibliothécaire	A	1	1				0	
Professeur art. Hors classe	A	1	1				0	
Assistant de conservation ppal 1è cl	B	1	1				0	
Assistant d'enseigt artist ppal 1ère cl	B	7	7	3			0	1
Assistant d'enseigt artist ppal 2è cl	B	5	3	2	2		0	
Assistant d'enseigt artist	B	5	0			3,52	1,48	
Adjoint du patrimoine principal de 1e cl	C	2	1				1	
Adjoint du patrimoine principal de 2è cl	C	2	2				0	1
Adjoint patrimoine	C	2	2				0	
TOTAL 7		26	18	5	2	3,52	2,48	2

FILIERE ANIMATION :								
Animateur principal 1ère classe	B	2	2				0	
Animateur principal 2ème classe	B	0	0				0	
Animateur	B	2	2	1			0	
Adjoint d'animation ppal 1ere classe	C	0	0				0	1
Adjoint d'animation ppal 2è classe	C	2	2				0	
Adjoint d'animation	C	2	2	1			0	
TOTAL 8		8	8	2		0	0	1
FILIERE POLICE MUNICIPALE :								
Directeur de Police Municipale	A	1	1				0	
Chef de sce de pm ppal 1ère classe	B	1	1				0	1
Chef de sce de pm ppal 2ème classe	B	1	1				0	
Chef de sce de pm	B	1	1				0	
Chef de police municipale	C	2	2				0	
Brigadier-chef principal	C	16	14				2	
Gardien ó Brigadier de PM	C	23	9				14	
TOTAL 9		45	29	0			16	1
Emplois non cités (apprentis, CAE, í)		4	0		4		0	
TOTAL 10		4	0	0	4	0	0	
TOTAL 1+2+3+4+5+6+7+8+9+ 10		678	411	89	46,6	41,75	175,65	11